



NV5SDCO 29/01/2050005318132988

M BRAHIM AOUZAL
3 IMPASSE LAURENT
57 RUE DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

Avenant à conserver

Date du courrier
29 janvier 2020

Situation de contrat suite à versement

Cher Monsieur,

Le 26 décembre 2019, vous avez effectué un versement de **127 406 €** sur votre adhésion **Odysiel**, souscrite auprès de l'association ANPERE et nous vous en remercions. Suite à ce versement, le montant total de votre épargne s'élève à **124 801 €**. Vous trouverez en pages suivantes les détails de votre versement ainsi que la nouvelle répartition de votre épargne.

Le montant de l'épargne annoncé ne tient pas compte des éventuelles opérations non encore valorisées.

Pour effectuer un nouveau versement

Vous pouvez à tout moment procéder à un nouveau versement en vous connectant à votre espace client Mon AXA via axa.fr ou en téléchargeant l'appli Mon AXA, ou auprès de votre votre Conseiller qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets.

Nous vous remercions de la confiance et de la fidélité que vous nous témoignez.

Recevez, Cher Monsieur, nos sincères salutations.

Matthieu Bébéar
Directeur Général

Votre adhésion

Assurance vie
Odysiel

Adhésion du **01/03/2010**
Avec une date d'effet fiscale au
01/03/2000

Vos références

Adhésion
50005318132988

Client
0696659777

Votre espace client

Identifiant Internet
0719521380

Identifiez-vous sur axa.fr pour découvrir vos services en ligne : gestion de vos comptes et contrats AXA, suivi de vos placements, réalisation de versements supplémentaires, demande d'attestations, consultation de vos remboursements paiements de vos cotisations

Votre espace contact

AXA FRANCE VIE INDIVIDUELLE
TSA 56308
95901 CERGY PONTOISE CEDEX 9

0 970 80 84 42
(Appel non-surtaxé)

Répartition de votre épargne avant votre versement

Support(s)	Code ISIN	Date de valeur de l'unité de compte	Valeur de l'unité de compte en €	Nombre d'unités de compte	Montant de votre épargne en €	Ventilation en %
Odysseï Euro	-	-	-	-	2 652	74
AXA Optimal Income	FR0010188342	15/01/2020	152,200	4,822	734	21
AXA WF Framlington Human Capital	LU0316218527	15/01/2020	148,410	1,267	188	5
Total					3 574 €	100

Votre versement :

Après déduction des frais proportionnels sur versements de 4,85 % et d'éventuels frais de dossier et d'adhésion, le montant de votre versement investi s'élève à **121 227 €**. Ce versement a été réparti de la manière suivante :

Support(s)	Code ISIN	Date de valeur de l'unité de compte	Valeur de l'unité de compte en €	Nombre d'unités de compte	Montant de votre épargne en €	Ventilation en %
Odysseï Euro	-	-	-	-	60 614	50
AXA Selectiv'Immo	FR0011129717	15/01/2020	48,340	1 253,889	60 613	50
Total					121 227 €	100

Répartition de votre épargne après votre versement

Support(s)	Code ISIN	Date de valeur de l'unité de compte	Valeur de l'unité de compte en €	Nombre d'unités de compte	Montant de votre épargne en €	Ventilation en %
Odysseï Euro	-	-	-	-	63 266	50
AXA Optimal Income	FR0010188342	15/01/2020	152,200	4,822	734	1
AXA WF Framlington Human Capital	LU0316218527	15/01/2020	148,410	1,267	188	<1
AXA Selectiv'Immo	FR0011129717	15/01/2020	48,340	1 253,889	60 613	49
Total					124 801 €	100

Dans le cas où l'adhérent a choisi un support en unités de compte ou une convention de gestion ou un profil de gestion pour lequel les dispositions spécifiques liées à l'investissement ont été détaillées dans un avenant à la Notice :

Il reconnaît, par le présent récépissé, avoir préalablement reçu un exemplaire du présent avenant, en avoir pris connaissance et l'accepter totalement. Il prend, notamment, acte que cet investissement doit respecter les conditions indiquées dans ledit avenant. La signature du présent document en vaut récépissé et acceptation.

Vous reconnaissez avoir reçu l'avenant à la Notice spécifique au support AXA Selectiv'Immo en présentant les caractéristiques principales.

A propos des unités de compte

Vous pouvez à tout moment procéder à un nouveau versement selon les mêmes modalités ou auprès de votre Conseiller AXA habituel qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets.

Votre Conseiller AXA
Epargne et Protection
MR BLOT ROMAIN
22 RUE DES LEGOUVES
42600 MONTBRISON

✉ ROMAIN.BLOT@AXA.FR

réinventons / notre métier



NV5SDC027/03/2050005318121088

M BRAHIM AOUZAL
3 IMPASSE LAURENT
57 RUE DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

Situation annuelle au 31/12/2019 de votre contrat Euractiel

Monsieur,

Vous détenez un contrat d'assurance vie AXA, nous vous en remercions.

Au **31/12/2019**, le montant total de votre épargne net de frais s'élève à **7 735 €**. Vous en trouverez la répartition en page 2.

A noter ! Désormais et conformément à la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises ; n° 2019-486 du 22 mai 2019), une situation de compte de votre contrat (si ce dernier comporte des garanties exprimées en unités de compte ou des engagements sur le support Euro-croissance) sera mise à votre disposition à fréquence trimestrielle dans votre espace client sur axa.fr. Une version papier pourra vous être remise par votre Interlocuteur AXA habituel sur simple demande.

Votre Conseiller est à votre disposition pour faire le point sur votre situation, évoquer vos besoins et adapter si nécessaire les solutions mises en place.

Recevez, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Guillaume Borie

Directeur Général Délégué

Document à conserver

Date du courrier
27 mars 2020

Votre contrat

Assurance vie
Euractiel

Souscription au **24/02/2010**

Vos références

Contrat
50005318121088
Référence Client
0696659777

Votre Espace Client

Identifiant Internet
0719521380

Accédez à vos courriers,
services, comptes et contrats
sur votre Espace Client via
axa.fr

Votre Espace Contact

AXA FRANCE
Epargne, Retraite et Prévoyance
TSA 60907
92000 NANTERRE CEDEX 9
☎ **09 70 80 84 42**
(Appel non-surtaxé)

AXA vous répond

axavotreservice
 axavotreservice

Répartition de votre épargne

Support(s)	Au 31/12/2018			Au 31/12/2019		
	Valeur de l'unité de compte en €	Nombre d'unités de compte	Montant de votre épargne en €	Valeur de l'unité de compte en €	Nombre d'unités de compte	Montant de votre épargne en €
Support à capital garanti	-	-	7 427	-	-	5 072
AXA Rosenberg Eurobloc	141,690	23,454	3 323	173,320	15,362	2 663
Total de votre épargne correspondant à la valeur de rachat			10 750	7 735		

Du 31/12/2018 au 31/12/2019, le support en euros a bénéficié d'un taux de rendement net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux de **1,45 %**.

A propos de votre contrat

Date d'échéance de votre contrat

Votre contrat arrive à échéance le **23/02/2021**. Toutefois **sauf manifestation contraire de votre part, il continuera de produire ses effets d'année en année par renouvellement tacite**, dans les conditions visées par votre contrat, ce qui repoussera d'autant sa date d'échéance.

Vérifier et mettre à jour vos coordonnées

Lors de votre souscription, nous n'avons peut être pas enregistré toutes les informations sur votre identité et vos coordonnées : nom de naissance, prénom, lieu de naissance, adresse mail, numéro de téléphone ... Pensez à vérifier vos coordonnées et à les actualiser à chaque changement dans votre vie (déménagement, mariage, divorce, changement de numéro de téléphone...), en contactant votre interlocuteur habituel.

Bien rédiger votre clause bénéficiaire

Rédigée à la souscription ou revue en cours de vie du contrat, la clause bénéficiaire indique le(s) bénéficiaire(s) désigné(s) pour recevoir le capital en cas de décès. Il est très important qu'elle soit adaptée à votre situation et exprime votre volonté. Si vous avez désigné nominativement des bénéficiaires, elle doit comporter très précisément leur identité (nom usuel, nom de naissance, date et lieu de naissance) pour nous permettre de les retrouver rapidement et leur verser les sommes dues.

Opérations effectuées en 2019

Vos versements nets investis :

Réguliers	1 200,00 €
Montant total investi sur votre contrat	1 200,00 €

Votre situation au regard de l'IFI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les personnes physiques disposant d'un patrimoine immobilier imposable d'une valeur nette supérieure à 1 300 000 € sont assujetties à l'Impôt sur la Fortune Immobilière.

Les encours de votre adhésion au 1^{er} janvier 2020 ne rentrent pas dans l'assiette taxable au titre de cet impôt.